



Toulouse le 14 décembre 2025

Objet : Actualités sociales

La Dépêche 5 décembre 2025 : La conférence Travail, Emploi, Retraites (CTER) est officiellement lancée ce vendredi 5 décembre 2025 au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), par Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités, et David Amiel, ministre délégué chargé de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat – Espace de discussion jusqu'à l'été 2026, la conférence portera sur : la qualité du travail, la consolidation du modèle productif et l'avenir des retraites. Il s'agit d'un cadre méthodique destiné à alimenter l'agenda social et à éclairer le débat public avant la présidentielle de 2027. Le dossier des retraites s'appuiera sur l'analyse de Monika Queisser, cheffe de division à l'OCDE, autour du virage démographique et de la situation actuelle du système.

ASH 5 décembre 2025 : UNIOPS : « Etendre les compétences des départements ne doit pas aboutir, demain, à une compensation et un accompagnement variables selon le code postal de la commune de résidence. Par ailleurs l'existence même d'une 5<sup>ème</sup> Branche serait remise en cause alors que l'UNIOPS plaide pour « une vraie 5<sup>ème</sup> Branche » à l'instar de celles existantes ».

A quelques mois des municipales, l'UNIOPS rappelle que « l'autonomie, l'accès à la cité, la participation et la citoyenneté des personnes en situation, ne sont pas des options ».

La Dépêche 10 décembre 2025 : Les députés ont adopté mardi le projet de budget de la Sécurité Sociale pour 2026. La réforme des retraites est suspendue. Le relèvement de l'âge légal de départ (à 62 ans et 9 mois) et la durée d'assurance requise pour le taux plein (à 170 trimestres) ont été gelé provisoirement. Le calcul de la retraite de base des mères ne se fera plus sur les 25 meilleures années mais sur les 23 ou 24 meilleures, selon le nombre d'enfants. Deux trimestres de majoration de durée d'assurance pour enfants pourront être pris en compte dans le dispositif du départ anticipé pour carrière longue, à partir de septembre 2026. Les mères fonctionnaires bénéficieront d'un trimestre de bonification pour chaque enfant né à compter de 2004. En dessous de l'âge légal de départ à la retraite, chaque euro gagné dans le cadre de l'emploi sera retranché de la retraite (cumul/emploi/retraite). Le cumul/emploi/retraite ne sera librement accessible qu'au-delà de 67 ans. Il n'y aura pas d'année blanche et donc pas de gel des pensions de retraite en 2026. Il n'y aura pas de doublement des franchises médicales. L'objectif global de dépenses « personnes âgées » est rehaussé de 150 millions d'euros, en soutien supplémentaire aux EHPAD.

AFP 11 décembre 2025 : L'annonce par le gouvernement d'un « plan Grand Age » pour janvier, est accueillie avec un optimisme prudent par les acteurs du secteur qui insistent sur l'importance de trancher rapidement la question du financement de la dépendance.

La Dépêche 13 décembre 2025 : Le coût des complémentaires Santé continue d'exploser en 2025, les seniors payant jusqu'à six fois plus cher que les jeunes actifs. Cette flambée est aggravée par une forte disparité géographique. Une étude du site « meilleurtaux.com » pointe un coût moyen qui peut varier de 35€ pour un actif de 25 ans à 360€ pour un couple de 70 ans. Ce saut de 29% entre 60 et 70 ans s'explique par la fin brutale des couvertures collectives d'entreprise et l'augmentation mécanique des besoins coûteux au vu de l'âge. Le lieu de résidence est le second facteur d'inégalités, créant une fracture territoriale : Paris – Lyon – Marseille – Nice et le pourtour méditerranéen concentrent les tarifs les plus élevés, une

tendance accentuée par un coût de la vie supérieur et une fréquence accrue des dépassements d'honoraires. A l'inverse, les départements du Centre et de l'Ouest de la France offrent des tarifs plus doux. Ces fortes disparités posent un défi majeur aux assurances et au Pouvoirs Publics.

Clément Beaune, haut-commissaire à la stratégie et au plan alerte : « La France entre dans un hiver démographique ». Cette année, c'est la première fois depuis l'après-guerre que nous enregistrons plus de décès que de naissance. Il s'agit d'un vrai décrochage qui va impacter notre modèle social. Sans renouvellement des générations, nous aurons moins de population en âge de travailler, des soucis sur le financement des retraites et de la Sécurité Sociale.

Francis De Block